



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère qui reliera la rue Jacques-Dalphin à la rue Jacques-Crosselin prolongée (commune de Carouge)

Du 11 septembre 1959

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'opportunité de donner un nom à la future artère qui reliera la rue Jacques-Dalphin à la rue Jacques-Crosselin prolongée;

vu la proposition du Conseil administratif en séance du 6 août 1959 de donner le nom d'avenue Vibert à cette artère;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat en date du 31 août 1959;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931,

ARRÊTÉ :

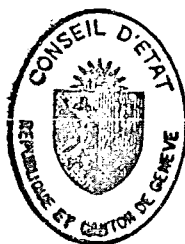
Il est donné le nom "d'avenue Vibert" à la future artère qui reliera la rue Jacques-Dalphin à la rue Jacques-Crosselin prolongée.

Cette dénomination permettra d'honorer la mémoire de :

VIBERT Pierre Jean	1844 - 1926, conseiller municipal de 1882 à 1890, adjoint de 1890 à 1918, conseiller administratif de 1918 à 1922.
VIBERT James André	1872 - 1942, artiste sculpteur.
VIBERT Pierre Eugène	1875 - 1937, artiste peintre, conseiller municipal de 1935 à 1937.
VIBERT Félix Jean	1880 - 1923, commissaire de police, conseiller municipal de 1921 à 1923.

Communiqué à :

Travaux	5 ex.
Sautier	1 ex.
Archives	1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

F. Combet